LES MARMOTTES DE SAVOIE

Archives départementales de la Haute-Savoie

CHOISY - Cote AD 74 - AD74 1500-1900

2

Numéro matricule du recrutement : 262

Classe de mobilisation :

SIGNALEMENT

Cheveux châtain, yeux noirs, nez dos, voûte, base, droite, front, ovale, bouche moyenne, menton, rond, hauteur, grand, largeur, grande, saillie, grand, oreilles, largeur du visage, long, grandes, Taille : 1 m 66 cent. Taille rectifiée : m. cm.

Marques particulières :

Degré d'instruction générale : 3

CORPS D'AFFECTATION.	Numéro au contrôle spécial	Matricule de la région
Armée active. 13e Bon de chasseurs		235
Disponibilité et réserve de l'armée active. 1er Regt art. de mont. 84e Regt d'Art. de Lourde 84e d'Art. de Lourde 14e Bon ouvriers d'artillerie	18	6351
Armée territoriale et sa réserve. "DANS AFFECTATION" C.M. 4e Corps n° 146. Depot Infanterie 141	10.8.1922	

C.P. délivré le 4-12-28 N° 3145

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivision de région	D. domicile R. résidence
C.S.C. Conf. V.C. Sup.	5e C.C. Sup. 12-8-14 au	13e B.C.P. 30-11-14	

Inscrit sous le n° 90 de la liste d'Annecy-Nord. 1re 1912
incorporé au 13e B.M. de chasseurs à pied à compter du 9 oct. 1912
versé au corps et classé de 2e classe le dit jour. N° m. 2356.
Classé dans 2 service auxiliaire par décision du Général
Commt la 4e subdivision en date du 3 avril 1915 suivant
avis de la Cmn de réforme de Chambéry du 3 avril 1915 pour
ankylose de l'index gauche en flexion complète.
Sans un 1er Regt d'artillerie de montagne le 1 novembre 1915
Maintenu service auxiliaire par la Commission médicale des 3 mobilisés
à Chambéry le 25 juin 1915 (Dist. N° 14 du 14 novembre 1914)
Placé en sursis d'appel jusqu'au 25 septembre comme employé
de bateaux à Choisy.
Sursis renouvelé jusqu'au 30 octobre 1915 au même titre (décision
du Gouverneur Militaire de Lyon du 20 septembre 1915.)
Sursis renouvelé jusqu'au 25 novembre 1915 au même titre,
(décision du Général Cdt la 14e Région du 3 novembre 1915)
Détaché à la Poudrerie de St Jons (Avis du corps au 28 mars 1916.
Passé au 84e Régiment d'Artillerie lourde le 1er Juillet 1918
DEMOBILISE LE 2 avril 1919
6e ECHELON (1619) 8e REGIMENT d'artie de camp
SE RETIRE A Choisy (Hte Savoie)
Présente sur sa demande en vue d'obtenir une gratification, devant la
Commission de réforme d'Annecy du 12 mai 1919 qui a déterminé la
gêne fonctionnelle ~~[illegible]~~ supérieure à 10 %, dossier à instruire ~~[illegible]~~ ankylose du 2e dernier
doigt de la main gauche
Proposé pour une pension définitive, invalidité
Hôpitaux et détachement
Hôpital Cne 54 à St Jons du 31 août 1918 Rejoint la
poudrerie le 7 septembre 1918
Etant détaché à la poudrerie de St Jons est envoyé ~~en [illegible]~~
comme détaché à l'agriculture P.A.S.A. en date du 23-11-18
Entré au dépôt le 14 Janvier 1919

Mis en détachement agriculture	au 23 novembre 1918	
	du 24 novembre 1918	
	au 14 Janvier 1919	
Hôpitaux	du 15 Janvier 1919	
	au 2 avril 1919	

PÉRIODES D'EXERCICES

Armée territoriale.	Supplémentaire dans l	, du	au
	1re dans l	, du	au
	Supplémentaire dans l	, du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du		au
	Du		au

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

COLLATIONNÉ avec les P.M.

Ce document ne peut être utilisé sans autorisation écrite des Archives départementales de la Haute-Savoie.

2011 - Copyright Les Marmottes de Savoie - Les Marmottes de Savoie. Tout droits réservés.